

# PRÉPARATION À L'HABILITATION BS

## OPÉRATION D'ORDRE ÉLECTRIQUE - CHARGÉ D'INTERVENTION

### OBJECTIFS



Etre capable de réaliser en toute sécurité le remplacement à l'identique de fusibles, d'accessoires d'éclairage, de prises de courant, d'interrupteurs, le raccordement d'éléments de matériel sur un circuit en attente et le réarmement de dispositifs de protection.

#### PRÉREQUIS



Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la tension considéré sur les ouvrages ou installations électriques

#### DURÉE



2 jours  
soit 14 heures

#### NOMBRE DE PARTICIPANT



12 personnes maximum

#### PERSONNES CONCERNÉES



Personnels d'exploitation, d'entretien ou polyvalents appelés à faire des opérations de remplacement et de raccordement, de manœuvre d'ordre non électrique et d'exploitation.

#### DIVERS



Le niveau d'habilitation est déterminé par le formateur en accord avec l'entreprise et selon la qualification et le niveau du stagiaire.

#### VALIDATION



Un livret est remis à chaque stagiaire. Attestation individuelle de formation.

### PROGRAMME

Conformité INRS dispositions du Code du Travail articles R.4544-9 à R.4544-11 et sur les règles techniques de la norme française C18-510 paru en Janvier 2012

#### Partie théorique - Tronc commun TC1 :

- Statistiques des Accidents du Travail d'origine électrique
- Dispositions réglementaires
- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- Les notions élémentaires en électricité
- Les dangers du courant électrique
- Les zones d'environnement
- Les effets du choc électrique
- Les titres d'habilitation
- Les équipements de protection
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

#### Thèmes spécifiques BS intervention BT élémentaire :

- Limites de l'habilitation « BS »
- Echanges avec le chargé d'exploitation électrique : informations et documents
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire
- Procédures de remplacement / raccordement et instructions de sécurité associées

#### Partie Pratique :

- Analyser les risques dans une situation donnée,
- Utiliser le matériel et les équipements de protection et connaître leurs limites d'utilisation,
- Les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT,
- Réaliser des séquences de la mise en sécurité d'un circuit et les mesures de prévention,
- Réaliser une procédure de consignation et réaliser une vérification d'absence de tension (VAT),
- Réaliser une remise sous-tension,
- Les documents applicables dans le cadre des interventions de remplacement et de raccordement,
- Réaliser la procédure de remplacement et la procédure de raccordement.

#### Validation :

Un contrôle des connaissances par QCM est effectué en fin de stage. Un avis préparatoire à l'habilitation du salarié par son employeur, visé par le formateur, est transmis à l'entreprise à l'issue de la formation.

#### Formule «Recyclage» :

Formation destinée aux personnes souhaitant renouveler leur habilitation.

#### Durée :

1,5 jour

#### RAPPEL DE LA LÉGISLATION

L'article R4544-10 du code du travail, précise que «l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544\_3. L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué». La formation des personnels à l'habilitation électrique et le carnet de prescription de l'UTE sont obligatoires depuis le 1er juillet 2011.

